

Ce numéro: **Forum «La Mémoire»**

Éditorial

Le Conseil fédéral et le Parlement désavoués

Les votations fédérales du 24 novembre dernier ont provoqué plusieurs surprises et engendré de nombreux enseignements. Tout d'abord, on peut constater que le roestigraben s'est élargi considérablement. Exemple significatif: pour le référendum EFAS, tous les cantons alémaniques ont accepté la modification du mode de répartition des coûts de la santé et tous les cantons latins l'ont refusée. Une fois de plus, c'est la majorité germanophone du pays qui dicte sa loi à la minorité francophone.

Deuxième remarque: sur les trois autres objets soumis au vote du peuple, le Conseil fédéral et le Parlement ont été

désavoués. Après l'acceptation de la 13^e rente AVS et le refus de la réforme de la prévoyance professionnelle, ces rejets devraient faire comprendre à nos dirigeants (ceux de la majorité de droite notamment) que la population du pays n'est plus d'accord avec une politique rétrograde qui est dictée par des groupes de pression influents et des intérêts égoïstes. Le rejet des modifications du droit du bail montre bien que les locataires n'acceptent plus de se faire spolier par les milieux immobiliers.

Le refus de l'extension des autoroutes est une défaite amère pour le conseiller fédéral Albert Roesti qui perd pour

la première fois une votation fédérale. Le peuple ne s'est pas laissé prendre par ses arguments mensongers et a refusé de dépenser plusieurs milliards de francs pour un projet qui n'aurait absolument pas réglé la question de la mobilité. Il est tout de même incroyable qu'on proposait de dépenser des milliards pour les autoroutes alors qu'il n'y a jamais d'argent pour les trains de nuit et les trains régionaux. Il faudra que nos autorités fédérales proposent des solutions plus appropriées pour lutter contre le réchauffement climatique en favorisant notamment les transports en commun.

Le comité rédactionnel

Rêve américain

*Je bois des litres de soda
Me trémousse comme Travolta
En écoutant les Platters
Je mange des hamburgers
Noyés dans du ketchup
Je rêve de scène, d'un stand-up
De donuts, pour des peanuts
Des pickles et des bagels
En dansant sur les Eagles
Je m'empiffre de pancakes
Sans retenue, ni complexe
Fromage Philadelphia
Sur un air Frank Sinatra
Je pèse bientôt une tonne
Pas la faute des Rolling Stones*

Emilie Salamin-Amar

Une idée de cadeau de Noël

On se demande souvent quoi offrir à Noël... Certes, les publicités ne manquent pas et les Fêtes de fin d'année sont l'occasion pour les diverses ONG et associations caritatives de faire appel à votre générosité. Mais êtes-vous néanmoins en panne d'idée ?

L'Essor vous invite, cette année, à offrir à quelqu'un de votre entourage (ou à plusieurs) un **abonnement-cadeau** à notre journal. Notre cadeau pour VOUS, alors, c'est que nous participerons à la moitié des frais pour 2025. En effet, puisque l'abonnement annuel est de 36.- frs nous vous proposons l'abo-cadeau au prix de frs. 18.- frs.

Ne payez rien pour l'instant. Vous serez facturé en février, lors du renouvellement de votre propre abonnement. Envoyez-nous simplement le nom et l'adresse du bénéficiaire. Il-elle recevra son journal avec une jolie carte mentionnant que c'est un cadeau de votre part. Pour cela, écrivez-nous (par courriel ou carte postale) ou appelez-nous. Nos coordonnées figurent dans le bloc gris de dernière page.

Développement durable, atteignons-nous nos objectifs ?

Le monde a franchi un tournant en septembre 2019, lors du premier sommet de vérification des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Les 193 États membres de l'ONU se sont accordés sur une déclaration finale renforçant l'Agenda 2030 et appelant à une décennie d'actions concrètes pour atteindre ces objectifs. Cependant, le chemin vers un avenir durable est long et complexe, et les progrès sont lents.

Le premier Rapport global de développement durable 2019, présenté par un groupe de scientifiques indépendants, a révélé que le monde ne progresse pas vers les 17 ODD. Malgré les initiatives et les promesses de financement pour les pays en développement, l'Union européenne n'a pas encore élaboré une stratégie d'exécution des ODD.

Dans ce contexte, le réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) et la Fondation Bertelsmann ont publié un rapport sur la durabilité de la Suisse.

2 Selon ce rapport, la Suisse se classe 17e dans l'exécution de l'Agenda 2030, ce qui peut sembler satisfaisant, mais le rapport soulève également des inquiétudes importantes. La Suisse, généralement perçue comme un pays prospère, innovant et propre, présente des faiblesses majeures en

matière de réduction des inégalités, de pauvreté, de protection des droits de l'homme et de lutte contre le changement climatique.

Car les problèmes ne se limitent pas à l'intérieur de nos frontières. Le rapport révèle que la Suisse a un impact négatif sur le développement durable à l'étranger, en raison notamment de son rôle dans les paradis fiscaux, de son importation massive de biens et services produits dans des conditions inhumaines ainsi que de ses exportations d'armes. La Suisse est même numéro un dans le classement des pays qui entravent le plus la réalisation de l'Agenda 2030 dans d'autres pays.

En somme, notre pays – profondément globalisé avec un impact écologique important – doit revoir ses pratiques. Il est temps que la Suisse prenne des mesures pour corriger ses erreurs et promouvoir un développement durable tant au niveau national qu'international.

Basile Guillez, Courtaman

Sources : Rapport de la Bertelsmann Stiftung (Globale Nachhaltigkeitsindex) –et– Nations Unies (Rapport mondial sur le développement durable 2019)

Dites la vérité, les médias !

Notre fidèle abonné Basile Guillez a profité de l'envoi de sa contribution rédactionnelle ci-dessus pour partager avec nous une réaction à chaud, qu'il a adressée à la RTS :

À l'attention de l'Émission «Forum», à la RTS

J'ai écouté l'interview de Mme Baume-Schneider ce soir concernant le foie gras français (le sujet de votation du siècle). À mon avis, si vous souhaitez survivre en tant que média classique et officiel, il est temps de changer radicalement et d'oser dire les choses telles qu'elles sont. Soyez spectaculaire et dites la vérité, contrairement à de nombreux médias sociaux.

Lorsque Mme Baume-Schneider affirme qu'il est important d'informer les consommateurs sur l'emballage du foie gras au sujet du gavage des oies, votre journaliste pourrait, par exemple, répondre qu'il est tout aussi important d'informer les consommateurs sur l'emballage d'une tablette de chocolat Cailler produit par Nestlé que des enfants ont été exploités en Afrique pour récolter le cacao.

De même, le joli collier en or que nous offrons à nos proches pour Noël a généré la pollution de millions de mètres cubes d'eau et que des enfants travaillent dans les mines d'or. Aucune loi suisse demande une quelconque indication sur la provenance de l'or vendu en Suisse, etc.

Je suis persuadé qu'en adoptant une approche courageuse et sans filtres, vous pourriez reconquérir des auditeurs, spectateurs et lecteurs des médias classiques. Vous pourriez redevenir intéressants et être une source de débats pour la population suisse.

Si vous continuez à simplement caresser nos politiques (et vos sponsors) dans le bon sens du poil et à éviter de froisser quiconque, vous allez très probablement, et je le regrette du fond du cœur, fondre comme nos glaciers et disparaître sous les conséquences du changement médiatique qui nous rend tous dépendants et malades.

Meilleures salutations.

Basile Guillez

Blasphème !

En septembre dernier, un curieux incident est survenu à Zurich. Une politicienne du cru qui pratique le tir au pistolet a choisi pour cible, lors d'un entraînement, une image représentant une mère tenant un enfant sur ses genoux. Elle en a aussitôt informé amis et connaissances par un message sur Instagram avec sa photo à côté de la cible criblée de balles. Si elle tire au pistolet, a-t-elle précisé, c'est pour « décompresser ».

Or, certains destinataires du message ont constaté avec stupéfaction que l'image ayant servi de cible était celle d'une Vierge à l'enfant, œuvre de Tommaso del Mazza, un peintre florentin du XIV^e siècle. Scandale !

Apprenant à cette occasion qu'une telle image revêt un caractère sacré pour les catholiques, la tireuse s'est empressée de présenter ses excuses et de faire acte de contrition auprès de l'évêque de Coire dont dépendent les catholiques zurichoïses. Magnanime, le prélat a pardonné l'offense et invité ses ouailles à en faire de même, en s'abstenant de haine, de représailles ou de vengeance à l'encontre de la pécheresse.

Ce qui n'a pas empêché le lynchage médiatique de la jeune femme, promise sur les réseaux « sociaux » au viol et à d'autres sévices par ceux qui ne ratent pas une occasion de rappeler aux filles d'Eve qui commande ici-bas. En conséquence, l'imprudente tireuse a été placée sous protection policière.

Plus subtils, d'autres justiciers ont dénoncé à l'autorité pénale la conseillère municipale zurichoise pour atteinte à la liberté de croyance et des cultes, autrement dit pour avoir blasphémé. Ce qui mérite réflexion.

Un crime d'un autre temps

Selon l'article 261 du code pénal suisse :
« *Quiconque, publiquement et de façon vile, offense ou bafoue les convictions d'autrui en matière de croyance, en particulier de croyance en Dieu, ou profane les objets de la vénération religieuse [...] est puni d'une peine pécuniaire.* »

Les biens juridiques protégés par cette norme sont la liberté de croyance et la paix religieuse. En 2018, le conseiller national Beat Flach avait déposé une motion demandant l'abolition de cette disposition au motif qu'« il est anachronique qu'un État laïque et libéral érige le blasphème en une infraction spécifique ». Citant divers États européens qui ont aboli le délit de blasphème, le motionnaire concluait sa proposition ainsi : « Il est temps que la Suisse leur emboîte le pas, ne serait-ce que pour donner un signal clair aux pays qui utilisent le délit de blasphème pour poursuivre les minorités religieuses et les personnes non religieuses et, souvent, les condamner à la prison voire à la peine de mort. »

Ni le Conseil fédéral, ni le Conseil national n'ont donné suite à cette proposition.

On peut s'en étonner car s'il est légitime de garantir la liberté de croyance et notamment la liberté religieuse, comme le fait l'article 15 de la Constitution fédérale, on ne voit pas ce qui justifie de nos jours une protection particulière dans la loi pénale pour les croyances religieuses.

Il faut rappeler à ce sujet que la part de la population sans confession n'a cessé d'augmenter en Suisse au cours des cinquante dernières années. Selon l'office fédéral de la statistique, elle est passée de 1% en 1970 à 11% au tournant du millénaire et en 2010 elle avait presque doublé pour atteindre 20%. En 2022, plus du tiers (34%) des personnes âgées de 15 ans et plus n'appartenaient à aucune communauté religieuse.

Abroger l'article 261 CP ne signifie pas qu'on pourrait impunément insulter ou discriminer une personne en raison de ses convictions religieuses. En effet, l'article 261bis CP qui réprime la discrimination et l'incitation à la haine protège la dignité et la valeur de l'être humain et plus particulièrement le droit à l'égalité de toute personne, quelle que soit la couleur de sa peau, son origine ethnique, sa religion ou son orientation sexuelle.

Certes, des actes susceptibles de blesser les convictions des croyants, tels que des représentations obscènes du Christ ou du prophète Mahomet, ne pourraient plus être punis en tant qu'atteintes à la liberté de croyance et des cultes. Il est toutefois douteux que la sanction prévue par cette norme pénale (une peine pécuniaire) soit suffisamment sévère pour dissuader les auteurs de tels agissements.

Dans certains pays, le blasphème est puni de mort. En divers endroits du monde, de sanglants affrontements opposent des adversaires qui ont pour point commun l'intolérance et la haine envers d'autres croyances religieuses que celles qu'ils professent. Les guerres de religion n'ont pas disparu.

L'anecdote évoquée ci-dessus n'a évidemment rien de comparable à ces tragédies. Mais il est inquiétant de constater que ce qui n'était, somme toute, qu'une grosse bévue d'une personne pas très instruite en matière de religion a provoqué un tollé et réveillé des antagonismes religieux en raison de l'origine musulmane de la tireuse. On comprend mieux alors pourquoi, dans d'autres pays, ce genre d'incident peut dégénérer et provoquer des troubles parfois très graves. Hélas !

À titre personnel, la mémoire est quelque chose que l'on prend pour acquis... jusqu'à ce que celle d'un proche (parent, conjoint) ou la sienne propre (!) soit directement touchée. Et qu'en est-il de la mémoire des organisations, ou celle de la société en général: quid de nos savoirs des métiers anciens, de l'artisanat, des archives de nos vies ordinaires ? C'est à ces questions que le présent forum nous invite à réfléchir...

Mémoire omniprésente

Le royaume de la mémoire est monumental et d'une extraordinaire complexité. Il est intéressant d'observer que nos anciens cultivaient beaucoup leurs mémoires et transmettaient leurs connaissances avec assiduité : dans beaucoup de sociétés, un groupe précis en faisait un métier à part entière (comme les griots), informant l'ensemble de la population et ses autorités, occupait les soirées, les rencontres et les fêtes. Actuellement, on est en droit de se demander si l'accès facile, directement dans la poche, d'une partie de la mémoire du monde par internet ne provoque pas une perte d'exercice, pratiquement musculaire, de la mémoire personnelle. Il est à noter aussi que beaucoup de mémoires orales disparaissent par manque de relais dans la masse numérique.

Et pourtant, on peut dire, sans grand risque de se tromper, qu'elle fait partie de la charpente de la Vie sur terre. Elle se révèle une des briques essentielles de la construction humaine, aussi bien personnelle que familiale, des cultures régionales, nationales et internationales. On commence à prendre en considération qu'elle entre aussi dans l'adaptation permanente du capital génétique, non seulement pour l'humain mais aussi pour la faune et la flore.

Par les temps qui courent, la mémoire est principalement associée à l'espace libre de son ordinateur, à sa perte avec Alzheimer. Eventuellement, on y recourt si on souhaite mieux décortiquer les divers états psychopathologiques rencontrés sur sa route, mais surtout, c'est l'aliment majeur au nourrissage forcé de l'intelligence dite artificielle. Imaginer une connaissance cohérente basée sur une mixture de données objectives et délirantes laisse pour le moins perplexe, mais il ne semble pas possible d'y échapper sans être relégué à un statut de débris archéologique.

Terrain de multiples études qui avancent à grands pas, sachant que, comme pour tous les domaines de la science, plus on en apprend, mieux on mesure l'étendue de nos champs d'ignorance. Actuellement, il est avancé que la mémoire demande 3 phases pour s'installer : l'encodage qui capte et structure les données pour les rendre compréhensibles, grâce une attention soutenue et si possible répétitive. Puis, le circuit passe par l'hippocampe qui joue un rôle central dans la cognition, la mémoire, l'apprentissage et le repérage dans l'espace. Récemment, il a été découvert qu'un deuxième élément parallèle entrait dans sa composition, les « astrocytes », qui nourrissent et régulent l'environnement chimique dans le cerveau.

Ils servent aussi de médiateurs dans le stockage et la récupération des souvenirs. Troisième phase : un gène parmi d'autres, en cours d'études appelé NFIA, entre dans la composition d'un « engramme » qui est « une unité d'information cognitive imprimée dans une substance physique, théorisée comme étant le moyen par lequel les souvenirs sont stockés sous forme de changements biophysiques ou biochimiques dans le cerveau ou d'autres tissus biologiques, en réponse à des stimuli externes » (Wikipédia).

À ce jour, on commence à prendre en considération le fait que tous les sens se connectent pour participer, alimenter les réseaux neuronaux. Puis s'organisent les souvenirs, principalement durant le sommeil, afin de construire un orchestre de souvenirs durables. Il est aussi fort intéressant d'observer que la mémoire sait aussi faire un tri entre l'important et le secondaire, qui peut permettre, entre autres, d'envoyer dans les limbes des traumas qui y seront mieux pour reprendre sa vie en main de manière constructive. Par ailleurs, on est bien obligé de constater que les résultats d'études servent aussi à rendre plus efficaces encore des projets de pouvoirs militaires, mercantiles et politiques.

Il est aussi à noter que la gigantesque matière de l'Histoire enseignée dans les écoles, architecture de la mémoire sociale, tend à se réduire qu'à des chapitres ponctuels, et à ce propos, on pourrait discuter longuement sur le contenu des programmes présentés aux élèves dans le cycle obligatoire, depuis les sauts de puces entre Néandertal, Babylone (en option), Tell, Moyen-Age, sa cascade de noms de rois de France, de Navarre et autres dates de grandes guerres, sans partager un grand intérêt pour les peuple et leurs conditions d'existence. Doit-on s'étonner que ce parcours ne suscite pas beaucoup d'enthousiasme, sinon faire travailler très ponctuellement une mémoire réduite à quelques bribes disparates. D'ailleurs les livres d'histoire ont systématiquement été construits sur la base de la version des vainqueurs, dans l'idée de sculpter l'imagerie nationale dominante, créer des adversaires et mieux faire oublier des éléments pourtant éclairants. A ce propos, chaque dictateur ne manque jamais de la faire réécrire et selon la formule, c'est, entre autres, à cela qu'on le reconnaît.

Edith Samba, Saint-Martin

Quand la mémoire s'efface ...

Nos lecteurs ont pu lire un article de sa plume dans notre forum sur «La bienveillance» paru l'an dernier.

*Cette fois-ci, le docteur **Philippe Babando** nous parle de la délicate question de la mémoire personnelle, lorsqu'elle s'efface et vient à nous quitter.*

Interview: **Bonjour Docteur ! Nous allons parler de la maladie d'Alzheimer. Dans quel contexte se situe votre rôle à ce sujet ?**

Bonjour. Outre ma pratique médicale, je participe à former les accompagnant·e·s des personnes âgées ou en fin de vie, chez Caritas, dans le cadre de l'excellent programme mené par Madame Laurence Chapuis.

– Merci. Dites-nous d'abord: comment se forme la mémoire?

Sans entrer dans la neurophysiologie, j'oserai la métaphore d'une pelote de laine et d'un ouvrage tricoté qui se forme dans la petite enfance et grandit constamment, grâce à la laine qu'on y ajoute et aux mailles qui se forment.

Ce tricot nous servira ensuite durant toute notre vie s'assemble lentement et par étapes. D'abord l'enfant arrive à sourire, puis à reconnaître son entourage. Ensuite, il apprend à s'asseoir, puis à marcher. Vient alors l'apprentissage de la propreté et d'autres capacités motrices, etc. Finalement, ce n'est que vers l'âge de 9~10 ans que l'enfant devient capable de mener des raisonnements abstraits, c'est-à-dire ceux qui impliquent de se situer dans l'espace ou dans le temps, de se projeter dans l'avenir par exemple. Retenez cette image de notre mémoire comme d'un tricot. Nous y reviendrons quand il s'agira de la maladie qui en défait les mailles...

– Jolie image. La mémoire semble cependant différente d'une personne à l'autre. Certains développent une bonne mémoire des mathématiques, d'autres de la musique, des plantes, des langues ou encore des mouvements complexes comme ceux de la danse, etc. La mémoire de chacun n'est elle pas totalement unique ?

Oui, la mémoire est éminemment personnelle. Mais sa réalité biochimique fait qu'elle se construit, qu'elle nous sert tout au long de notre vie et qu'elle s'estompe ensuite selon des mécanismes qui restent quand même assez généraux. On les connaît d'ailleurs de mieux en mieux.

– Par exemple ?

On sait maintenant que tout notre cerveau est mémoire. On distingue bien en général notre mémoire de travail à court terme (*ce que l'on retient le temps de le traiter*) de notre mémoire de longue durée (*celle qui retient les événements vécus, nos connaissances générales ou sémantiques ainsi que nos habiletés motrices*). Lorsque l'on gagne en âge, ces différentes mémoires ne s'estompent pas toutes au même rythme.

– Je vois. Lorsque ces différentes mémoires s'effacent, en sommes-nous conscients ?

Ça dépend de quoi l'on parle. Lorsque –dans nos vies quotidiennes– on n'arrive plus aussi bien qu'avant à retenir les noms des gens, par exemple, ou d'autres infos récemment

appriées... bien sûr qu'on s'en rend compte !

Tout le monde affronte plus ou moins tardivement une certaine détérioration cognitive. On connaît tous ce phénomène et on en est conscient quand on le vit soi-même. Cela ne signifie pas pour autant que l'on est atteint d'Alzheimer..

– Quand parle-t-on d'Alzheimer, alors ?

Le pays d'Alzheimer ne commence que bien au-delà de la simple détérioration mnésique. Avant d'y arriver, il existe un territoire intermédiaire, une sorte de «*no man's land*» si vous me passez l'expression, où le patient perd progressivement ses capacités mémorielles tout en restant capable de s'en rendre compte. Si le malade a conscience que sa mémoire le trahit, il peut se sentir inquiet, perdu, voire angoissé. On comprend aisément que cela soit difficile à vivre. Chacun traverse comme il le peut ce territoire mal connu.

Quand on s'y aventure et que le paysage devient de moins en moins familier, nos comportements peuvent changer et des signes avant-coureurs se manifester. Nos proches les remarquent, habituellement, sans toujours bien les comprendre.

– Qu'y a-t-il, de l'autre côté ? Comment sait-on qu'un proche, qu'un ami, qu'un patient (pour vous) est arrivé en territoire d'Alzheimer ?

Pour nous –médecins et soignants– il existe différents tests, questionnaires et autres moyens de diagnostic professionnels sur lesquels nous pouvons nous appuyer. Mais déjà, avec l'expérience, quelques signes simples nous mettent la puce à l'oreille. Par exemple lorsqu'un patient, qui longtemps venait seul à ses consultations, vient maintenant accompagné de sa compagne ou de son compagnon et que c'est lui ou elle qui répond aux questions concernant le quotidien du patient. C'est souvent pour nous un signal clair qu'il faut procéder à quelques tests plus formels.

Physiologiquement, la maladie s'observe aussi au microscope: on découvre des amas anormaux de fibrilles ou plaques séniles, parmi les neurones.

Mais pour les gens en général, et tout d'abord pour les proches, les signes ne sont pas toujours évidents, car ils s'installent progressivement, dans la durée. On aura tendance à minimiser le fait d'avoir perdu ses clés, d'avoir oublié une fois la bouilloire sur la cuisinière ou de reposer deux fois de suite la même question.

Les pertes de mémoire peuvent d'ailleurs prendre de drôles de tournures même à nos yeux à nous, les médecins. Car un malade atteint d'Alzheimer peut fonctionner très bien dans tout ce qui est immédiat ou relève de sa mémoire procédurale, par exemple, mais ne plus enregistrer les événements récents.

Cas vécu: un collègue envoie son patient au Service des automobiles pour faire évaluer sa capacité à conduire. C'est l'épouse qui emmène son mari sur place. L'employé qui les reçoit suggère à celle-ci d'aller patienter au café d'à côté, pendant que le mari roule une quinzaine de kilomètres avec l'inspecteur. Tout se passe très bien sur la route; le conducteur s'en sort parfaitement. En effet, ce à quoi il est confronté est immédiat et ne demande pas qu'il mobilise sa >>>

mémoire à court terme. Après l'examen, le verdict de l'inspecteur est donc favorable... Monsieur peut rentrer chez lui, au volant de son véhicule... Sauf que dix minutes plus tard l'épouse arrive, en cherchant son mari.

Aïe, il est bien rentré chez lui... mais tout seul ! Penaud, l'inspecteur ramène madame en voiture. Arrivés au domicile, ils trouvent monsieur œuvrant dans le jardin. Ce dernier, d'un ton courroucé, demande à son épouse: «*Mais où étais-tu donc passée ?*». Puis, se tournant vers l'inspecteur: «*Et vous, monsieur, qui êtes-vous ?*».

On en rirait presque, mais ce n'est évidemment pas drôle.

Moins drôle encore: une mère âgée à qui sa fille vient rendre visite tous les jours. Alors qu'elle accompagne sa mère pour sortir sur la terrasse: «*Au moins vous êtes gentille, vous. Ma fille –elle– ne vient jamais me voir !*».

Au pays d'Alzheimer, les cas ne sont pas tous aussi extrêmes... mais plusieurs peuvent l'être.

– C'est rude ! Vos exemples concernent un homme, puis une femme. Quelle est l'incidence de la maladie, envers chacun des sexes ?

À partir de 80 ans, nous avons une chance sur 4 d'être atteint d'Alzheimer, quel que soit notre sexe. Mais puisque les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes on estime que les décès qui découlent de la maladie touchent seulement 8 % des hommes, contre 13% des femmes.

– Euh... on peut mourir d'Alzheimer ?

6

Oui. Il s'agit d'une dégénérescence du système nerveux, à la base, n'est-ce pas. C'est donc une maladie comme une autre; elle n'affecte pas uniquement la mémoire. Toutes les fonctions de notre corps dépendent aussi plus ou moins du fonctionnement de notre système nerveux. Quand il s'atrophie, il y a donc des conséquences pour l'ensemble du corps. Et par conséquent, à terme, on en meurt aussi.

– Ah oui, vu ainsi, ça paraît évident. Alors comment la soigne-t-on, cette maladie ?

Ultimement, il n'y a aucun traitement. On s'efforce de réduire la progression de la maladie en administrant des substances qui détruisent les plaques fibrillaires dont nous avons parlé, mais ce n'est pas la panacée. Les effets secondaires possibles de certains traitements (hémorragie / œdème cérébral) sont parfois pires que le gain attendu. On touche là pour l'instant aux limites de la médecine curative, d'une certaine manière. On peut parfois prolonger la vie de quelques mois, dans le grand âge, pour certains patients, c'est vrai. Mais cela sera au prix d'un risque accru pour tous, statistiquement. Cela en vaut-il la peine ? Comment trancher ?

– Bonne question, en effet. Quel est alors le but d'un traitement, quels objectifs visez-vous, en pratique ?

Puisque la maladie elle-même est actuellement incurable, l'objectif purement humaniste de tout traitement reste quand même, à mon sens, de réduire au maximum l'angoisse chez le patient. À défaut de le guérir, on s'efforcera de lui permettre d'avoir encore des émotions positives, plutôt que de laisser la panique l'envahir jusqu'à ce qu'il verse dans la violence, par exemple. Cela arrive parfois... Ce n'est évidemment bon ni pour le patient ni pour son entourage.

– On viserait donc à ce que le patient, la patiente soit heureux, heureuse... en dépit de sa maladie ?

Si vous voulez... même s'il reste difficile de dire si un patient est heureux ou pas. Qu'est-ce qu'être heureux, d'ailleurs ? Comment évalue-t-on le bonheur ? Surtout si on ne peut plus se comparer à comment on se sentait hier, la semaine dernière ou le mois passé, comment se dire heureux ? ou pour nous, soignants, comment évaluer ça ?

Au stade avancé de la maladie, la question peut avoir perdu son sens... mais l'être humain reste un être sensible ressentant des émotions. Et ce, jusqu'à la fin. Même quand le brouillard de la maladie aura noyé tout le paysage.

– Merci. On comprend mieux en quoi votre formation concerne aussi les accompagnants en fin de vie, du coup. Mais favoriser au pays d'Alzheimer l'émergence d'émotions positives jusqu'à son ultime frontière, ça n'a pas l'air facile à atteindre, comme objectif !

C'est vrai, d'où l'importance de former tous les intervenants de la chaîne de soins. C'est ce que l'on s'efforce de faire. Mais la formation ne concerne pas uniquement les professionnels. Nous n'avons pas encore parlé des proches qui sont souvent les premiers concernés.

– En effet, quels conseils leur donnez-vous ?

Tout d'abord, qu'ils s'informent vraiment sur cette maladie. Qu'ils apprennent à en reconnaître quelques signes avant-coureurs. Si la maladie touche un proche, renseignez-vous un peu plus, consultez des professionnels, formez-vous auprès d'eux du mieux que vous le pourrez. Plus vite vous comprendrez que la maladie est à terme irréversible et inéluctable, mieux vous serez équipés pour ne pas en subir vous-même trop d'effets négatifs.

Il arrive trop souvent encore que des proches, ne comprenant pas suffisamment la maladie, en souffrent indirectement... et se sentent tristes, perdus, ou dépassés. Et ce au point de s'épuiser ou d'en tomber malades eux-mêmes. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à consulter lorsqu'on pense que la maladie touche un de nos proches.

Et pour ce qui est de comprendre la maladie elle-même, j'ai envie de vous ramener à la pelote de laine qui nous a servi de métaphore au début de cet entretien. Lorsque la maladie d'Alzheimer attaque le fin tricot de notre mémoire, elle commence par détricoter les derniers rangs de l'ouvrage.

Le patient va perdre en premier ses facultés cognitives d'abstraction et sa capacité à tenir des raisonnements logiques. En même temps qu'il oubliera le passé récent, il perdra sa capacité à se projeter dans le futur. Plus loin encore, il lui sera peut-être difficile de marcher, voire de rester propre. Ça sera évidemment difficile pour les proches de voir se détricoter toute la mémoire du malade, même (et peut-être surtout) les rangs et les mailles où nous nous trouvions. Quand le patient aura oublié les noms et perdu la faculté de reconnaître les visages, dont le nôtre, il s'agira de le vivre avec sérénité.

Comme je le disais, rappelez-vous que le malade reste jusqu'à la fin un être capable d'émotions. Si nous savons atténuer ses angoisses, il pourra peut-être encore nous sourire.

– On essaiera de ne pas l'oublier. Merci, doc !

Propos recueillis par la Rédaction, autour d'un peu de pain, de fromage et d'un verre de rouge.

Les Archives de la vie ordinaire (Neuchâtel)

« **Halte à la benne fatale !** » Ce cri d'alarme de Philippe Lejeune, historien français, a été repris par les deux personnalités qui fondent en 2003 l'Association pour la conservation des Archives de la Vie ordinaire (AVO). Jean-Pierre Jelmini, conservateur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, et Jacqueline Rossier, conservatrice du Château et musée de Valangin, partagent alors le même constat. Ils avaient souvent été sollicités pour recueillir dans leurs institutions respectives – dont ce n'était pas la vocation – les « vieux papiers » que certaines familles ne voulaient plus conserver. Comment éviter qu'ils passent à la « benne fatale » ? À leurs yeux, il fallait sauvegarder et mettre en valeur les écrits personnels dits « ordinaires », que ni les Archives officielles, ni les Bibliothèques publiques n'accueillent volontiers.

Le terme « *ordinaire* » désigne l'auteur des écrits personnels et non leur contenu : cette personne n'est pas ordinaire dans son existence, mais elle est restée relativement peu connue.

L'association a peu à peu trouvé sa place dans la mémoire cantonale et depuis 2021 est reconnue par l'État comme pôle de compétence et comme institution d'intérêt public. Les AVO conservent ainsi les papiers personnels ou de famille. Il s'agit essentiellement de journaux intimes, de lettres, de récits de voyage, de mémoires, de livres de comptes, ainsi que de contrats et de papiers officiels de toutes sortes, etc.

Ces documents sont remis en mains propres aux AVO, soit du vivant de la personne concernée, soit par ses hé-

ritiers, soit par des tiers. Le contact personnel et direct avec le donateur est un moment auquel les conservateurs des AVO attachent beaucoup d'importance, en veillant à établir un rapport de confiance. Lors de la réception du fonds, une convention de don est établie, avec un inventaire sommaire des documents et la précision d'un éventuel embargo pour la consultation.

L'accès aux documents pour les chercheurs passe par une demande aux AVO, qui mettent à disposition les documents à la salle de lecture de la Bibliothèque publique de Neuchâtel. Le travail de conservation doit tenir compte des dispositions légales qui protègent les données personnelles et sensibles. Le fonds fait ensuite l'objet d'un inventaire et d'une notice, qui renseigne sur son contexte, ces dernières pages étant accessibles au public sur le site des AVO.

Le rayonnement des AVO est assuré par l'organisation de colloques en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, la publication d'articles et d'écrits, la tenue de lectures publiques des fonds dans tout le canton.

À l'heure actuelle, l'équipe des conservateurs compte trois personnes à la retraite, qui sont bénévoles.

Françoise Bonnet Borel, Nicolas Liénert & David Jucker
conservateurs des AVO du canton de Neuchâtel

Le site web archivesdelavieordinaire.ch permet d'avoir une idée plus ample des activités de l'association et d'accéder à son adresse courrielle.

7

À chaque canton, sa mémoire...

Notre journal est lu aux « sept coins » de la Romandie, si vous nous passez l'expression. Bien que ce soient les conservateurs des AVO du canton de Neuchâtel qui ont été sollicités pour contribuer à ce numéro, il importe de préciser que chaque canton francophone a sa propre association oeuvrant à des missions similaires. N'hésitez pas à les contacter, si vous avez des fonds à leur confier ou pour en savoir plus !

- | | |
|-----------------------|--|
| Canton de Genève : | Les Archives de la vie privée Sabine Lorenz, présidente.
3, rue Saint-Victor, 1227 Carouge. |
| Canton de Vaud : | Archives cantonales vaudoises Delphine Friedmann, directrice
32, rue de la Mouline, 1022 Chavannes-près-Renens |
| Canton du Valais : | Archives de l'État du Valais Alain Dubois, archiviste cantonal
Rue de Lausanne 45, 1950 Sion |
| Canton de Fribourg : | Histoires d'ici Catherine Schmutz, présidente
Simplon 1, 1700 Fribourg |
| Canton du Jura : | Archives cantonales jurassiennes Antoine Glaenzer, archiviste
Hôtel des Halles, 9, rue Pierre-Péquignat, 2900 Porrentruy |
| Jura bernois : | Mémoires d'ici Mme Laurence Marti, présidente
Rue du Midi 6, 2610 St-Imier |
| Canton de Neuchâtel : | <i>voir leur site web, mentionné au bas de leur article ci-dessus.</i> |

L'historien face à la mémoire individuelle

L'histoire ne s'est penchée que depuis quelques décennies sur le destin des personnes « ordinaires » qui n'ont pas marqué individuellement la grande Histoire. L'idée qu'une mémoire individuelle obscure puisse devenir un objet d'étude est récente. L'historien doit dès lors parvenir à éclairer une époque, à dégager une problématique, à partir de sources jusque là ignorées, voire méprisées. La gageure est énorme.

Loin de s'étonner de l'exceptionnel, tout individu prend conscience « *de la banalité d'une vie qui croît, qui se corrompt et qui meurt. Jusques et y compris dans cet instant ultime où se dissipe l'illusion de l'immortalité, l'homme s'étonne de mourir* »¹. D'où l'impérieux besoin de laisser des traces, de marquer à sa manière le temps, de ne pas disparaître, de ne pas être englouti dans l'océan de l'anonymat.

C'est ce qu'espèrent avec raison nos donateurs de fonds, qui souhaitent ainsi laisser des traces, de leurs ascendants et d'eux-mêmes. Et comme les AVO n'établissent pas de hiérarchie, de priorité, toutes les propositions de dons sont examinées avec bienveillance. C'est la règle suprême à respecter si l'on veut garder l'esprit des témoignages de personnes « ordinaires ».

8 Tout archiviste le sait : la première tâche est de trier, d'écarter. Aucun musée n'accepte tout ce qui lui est offert, aucune bibliothèque ne peut tout conserver, même les simples particuliers doivent se résoudre à jeter, lorsqu'ils affrontent l'épreuve du déménagement. Toutefois, dans le doute, il vaut mieux laisser aux AVO la tâche de trier, car les particuliers risquent de ne pas se rendre compte de la valeur d'un document ou de lettres, etc. C'est ainsi le paradoxe que doit surmonter le conservateur des AVO : accepter la (presque) intégralité du don. Éviter d'interférer sur le choix des documents qui lui sont remis. Respecter la volonté du donateur, une fois la convention signée.

Surtout que l'hétérogénéité du fonds n'est qu'apparente, vu qu'il y a toujours une logique interne qu'il faut s'efforcer de dégager lors de l'inventaire. D'autant que le conservateur, prudent historien, ignore comment les sources qu'il met à l'abri, seront exploitées, plus tard, par ses confrères... Les traces que nous croyons laisser échappent souvent à notre contrôle et c'est tout l'intérêt du travail des historiens que de faire « parler » les écrits. Lesquels sont témoins de problématiques que nous ignorons, car elles n'ont pas encore été prises en considération de notre temps.

La mission de conservateur des AVO est vraiment enthousiasmante, dans la mesure où elle l'oblige à être à l'écoute des autres, à encourager l'émergence de la parole.

David Jucker, *La Chaux-de-Fonds*

Un archiviste parmi d'autres

On aura beau dire, il ne suffit pas d'aimer raconter des histoires pour être historien, ni collectionner la pape-rasse pour se prétendre archiviste.

Les métiers au service de la mémoire des gens, des associations, des regroupements en tous genres ainsi que de la société en général sont divers et variés. Ils nécessitent souvent une solide formation. Il y a les historiens, les bibliothécaires et les chercheurs de tous acabit. Un archéologue fait-il oeuvre de mémoire ? Et un écrivain ? Un traducteur ? Un généalogiste ?

Quand on y pense, on voit bien qu'« *il faut de tout pour faire un monde* ». En marge des gens de ces métiers, il y a de la place, dans ces méandres de la mémoire, pour les « amateurs » éclairés, au sens propre du terme : ceux qui **aiment** fouiller dans le passé et les documents anciens, classer les événements, identifier les gens, cataloguer les écrits qu'ils nous ont laissés, apprendre à les connaître et nous les présenter.

J'en connais un de ces bénévoles engagés, et c'est moi qui m'y colle pour vous le présenter, car il est trop modeste... ou peut-être trop occupé. Il s'appelle Michel Megard et vit à Genève. Le gaillard a un sérieux kilométrage au compteur et pas mal de cordes à son arc ! Imaginez :

Michel s'est occupé pendant des décennies de la bibliothèque et des archives du Centre Martin Luther King, à Lausanne, maintenant connus sous le nom « *Centre pour l'action non-violente* ». ils organisent le déménagement d'une partie de leurs archives vers la bibliothèque publique de La Chaux-de-Fonds ; c'est Michel qui s'en charge...

Il est aussi le « coeur et l'âme » de la mémoire du quakerisme en Suisse car il s'occupe des archives et de la bibliothèque de la Société des Amis. (Leur histoire en Suisse remonte à l'époque de la Société des Nations et leurs prises de positions et autres actions en faveur de la Paix ont souvent fait l'objet d'articles dans L'Essor).

Michel écrivait sur son travail : « *j'ai terminé le catalogage de tous les livres de la bibliothèque du groupe quaker de Genève, plus de 2000 fiches. Un historique de cette bibliothèque a pu être réalisé à partir des notes manuscrites et timbres se trouvant dans les livres et de nombreuses anecdotes ont été réunies sur les anciens propriétaires d'ouvrages, les donateurs, les bibliothèques personnelles et les auteurs de ces livres.* » J'ai vu le résultat : un travail de titan !

Depuis près de vingt ans il est aussi l'un des contributeurs reconnus de l'encyclopédie en ligne Wikipédia. Il participe au projet « Suisse » en contribuant régulièrement aux thèmes du pacifisme, de la non-violence, de l'objection de conscience, du service civil et autres sujets connexes.

Vous trouverez un aperçu complet de ses travaux, sur son site : **www.megard.ch/michel/travaux**

Allez-y voir, ça vaut le détour... mais préparez-vous un bon thé chaud avant d'y plonger. Pour tout ce travail bénévole et pour tout le reste, L'Essor te dit : « **Merci, Michel!** »

Mario Bélisle, *La Chaux-de-Fonds*

1. Johann Chapoutot *Le Grand Récit, Introduction à l'histoire de notre temps*, PUF, 2021, p.30

Coup de patte

Debout les mecs!

Effacer les femmes de la surface de la Terre. Le cauchemar de la moitié de l'humanité continue en Iran et en Afghanistan. Comment de telles horreurs sont-elles même imaginables? Et pourtant c'est bien réel, un cauchemar éveillé, une folie monstrueuse. Jusqu'ici, nous connaissions le racisme appliqué à la couleur de la peau, à la religion, voire même à la nationalité. Nous prenons conscience maintenant du racisme de genre, même si nous savons que la discrimination des femmes n'est pas la plus récente des inventions. Mais à ce point, ça dépasse l'entendement. L'Élection d'un potentiel violeur antiavortement aux États-Unis, l'obligation faite aux Hongroises désirant avorter d'écouter le cœur du fœtus, la soumission des femmes dans les pays théocratiques, passons sur les machos qui règnent ici et là et qui n'hésitent pas à emprisonner, ou même à assassiner des femmes qui s'inquiètent de la disparition de leurs maris, de leurs fils, de leurs frères... Pour résumer, il me semble que plus nous avançons dans ce 21^e siècle, plus notre civilisation recule. L'enfer afghan ne représente peut-être que la pointe de l'iceberg, hélas.

Le très médiatisé procès de Mazan fait couler beaucoup d'encre et provoque quelques contritions opportunistes un peu déplacées. Il est incontestable que le comportement imbécile – d'une horifiante lâcheté – de la cinquantaine d'accusés ne peut ni ne doit susciter la moindre approbation. Nous ferions mieux de nous interroger sur le fait de savoir comment un tel comportement est survenu plutôt que de déclarer *urbi et orbi* éprouver de la honte. C'est très bien la honte, mais c'est comme le langage inclusif, ça ne change rien. Et si honte il faut, alors elle réside, à mon humble avis, dans notre inaction face aux injustices permanentes que subissent nos sœurs... Rien n'empêche aujourd'hui l'avènement de l'égalité pure et simple entre hommes et femmes, tant salariales que légales. Quant au corps, aucun homme n'a le droit de décider de ce qu'il doit advenir du corps d'une femme, aucun homme, fut-il chef, ministre, empereur, président ou général ne peut disposer du corps d'une femme, aucun homme ne peut, parce qu'il est mâle, imposer quoi que ce soit au corps d'une femme. Y a-t-il là, quoi que ce soit de difficile à comprendre?

Ce qui se passe en Iran et en Afghanistan dépasse de très loin la honte, mais ne rien faire pour que cela cesse n'est pas moins honteux. Nous ne pouvons pas, nous les mecs, rester sans rien faire. Certains chefs d'État déclenchent des guerres pour beaucoup moins que ça. Et nous savons tous que le viol est une arme de conquête, de destruction ethnique et pour le dire simplement, une arme très utilisée de nos jours. S'ils désirent laisser une trace vraiment glorieuse dans l'histoire, je leur conseille vivement de mieux choisir leurs champs de bataille. Si par hasard, ils ne savaient pas où intervenir, ils n'ont qu'à demander à leurs compagnes, leurs mères ou leurs filles, si toutefois ils ne les terrorisent pas. Pour vous, je ne peux pas le savoir, mais à mes yeux, ça paraît plutôt du genre... urgent, très urgent.

Marc Gabriel

Coup de griffe

En attendant Godot...

Le 3 mars 2024, les Suisses ont voté en masse pour un 13^e salaire des retraites AVS. Lors des résultats du référendum, on peut dire que toutes les personnes concernées quel que soit leur canton ont voté pour l'attribution de cette manne tant espérée. Mais toutefois, il manquait un détail, à savoir quand cette 13^e rente nous serait versée. Moi, je pensais naïvement que ce cadeau de la Confédération nous serait versé au mois de décembre de cette même année. Mais non!

A différents moments de l'année, j'ai lu dans la presse toutes sortes de suppositions plus ou moins farfelues. La première était que nous devrions toucher cette somme en 2025, sans précision d'une date. Rien d'officiel, mais un grand désir partagé par tous les retraités. Puis, que la somme en question nous serait versée mensuellement. Mais toujours sans indiquer un calendrier précis. Encore une histoire à dormir debout, de simples bruits de cours fondés sur du vent. Ensuite, il était question, paraît-il, d'après des gens bien informés, de nous attribuer l'objet de nos désirs, fin décembre 2025. Aux dernières nouvelles, et cette fois-ci, c'est officiel, la porte du coffre de l'AVS devrait s'ouvrir en décembre 2026. Mais rien n'est sûr!

A force de repousser la date du versement de notre 13^e salaire, certaines personnes retraitées ayant participé aux votations ne toucheront rien, et pour cause! Quand on sait qu'un certain nombre d'entre elles décèdent chaque année, ou décéderont dans les années à venir, il serait légitime de se demander si la caisse de l'AVS n'essaie pas de gagner du temps et de l'argent. Projections morbides, je sais, mais je ne puis m'en empêcher.

Je me suis amusée à faire un petit calcul, ou plutôt quelques hypothèses. Etant donné que la votation populaire a eu lieu début 2024, et que le versement supposé ne se fera que fin 2026, il se sera écoulé pratiquement 3 ans entre le résultat du vote de la population et la première 13^e rente versée. Il suffit donc de multiplier par 3 les quelques CHF 2'000.- (qui correspondent approximativement à une rente simple) ce qui donne un manque à gagner de CHF 6'000.- par personne retraitée durant ce laps de temps. A condition qu'elle soit encore en vie fin 2026. Puis, de multiplier ce chiffre par 3 également, par le nombre de décès des bénéficiaires d'une rente durant ces 3 années écoulées. Et enfin, de multiplier ce dernier chiffre de CHF 6'000.- par le nombre total des personnes supposées disparues, ou à disparaître d'ici là, ou entre-temps, cela doit donner une somme astronomique économisée par notre institution de prévoyance sociale.

Additionner, soustraire, moi je perds les pédales, je ne sais plus où j'en suis. Pas vous? Alors en attendant la semaine des 4 jeudis entre les 2 dimanches... Soyez prudents, attendez que l'argent soit versé sur votre compte avant de le dépenser! Mais entre temps, rien ne vous empêche de rêver! Et... longue vie à vous...

Emilie Salamin-Amar

La Palestine effacée. Un nettoyage ethnique sans précédent.

Parmi les grands mensonges de l'histoire récente, il en est un qui mérite ces quelques lignes. L'actualité de la destruction de Gaza en 2023-2024, que d'aucuns qualifient de génocide, m'y invite avec force. Pour tuer deux responsables du Hamas, l'armée de Netanyahu jette des missiles sur des écoles, tue 70 femmes et enfants et en blessent 300 autres. On apprend le lendemain que 70 de ces blessés sont également morts. On n'a pas pu les soigner car Israël ne laisse entrer ni médicaments ni nourriture, et presque pas d'eau. Ces enfants blessés doivent être amputés sans anesthésie.

Ce carnage qui dure depuis un an est présenté tous les soirs à la TV dans le monde entier. Les Américains qui s'associent à ces brutalités font des grandes déclarations publiques pour dire qu'il faut arrêter cette guerre. Dans le même temps, ils avancent deux porte-avions le lendemain du 7 octobre et fournissent sans interruption, armes et munitions. Mensonges.

Et ce ne sont pas les premiers. La création de l'État d'Israël nous a été présentée comme l'arrivée en Palestine des rescapés de l'holocauste. Ils venaient faire fleurir un désert. Quel enthousiasme n'a-t-on pas manifesté en lisant la presse et en allant voir, plusieurs fois, Exodus au cinéma. La scène où Paul Newman se faisait inspecter un œil par un douanier bien décidé à ne laisser passer aucun juif, nous reste comme un moment de pur plaisir. S'ajoutait encore l'organisation des kibboutz, des modèles de démocratie.

L'attachement des pays occidentaux aux mythes bibliques, leur mauvaise conscience après la Shoah ne pouvait que renforcer cet enthousiasme. Et pourtant que se passait-il là-bas ? Un nettoyage ethnique sans précédent. Les quelque 5% de Juifs décidés à créer cet état n'avaient qu'un objectif depuis les années 1920 : envoyer dans les pays alentour le 95% de la population arabe qui vivait là paisiblement depuis toujours mais qui avait eu la mauvaise idée de se convertir à l'islam au 8^e siècle.

Avec les capitaux américains pour acheter les premières terres et créer une armée invincible et la connivence des Anglais dont le mandat des Nations-Unies était de maintenir l'ordre, les Juifs déjà présents à la fin de l'Empire ottoman, ont organisé l'Irgoun, le groupe Kern et la Haganah dès les années 1920. En fait, des terroristes. Ils traumatisaient les villageois et les Anglais regardaient ailleurs. C'est à l'époque où nous manifestions le plus de sympathie pour la création de l'État d'Israël que le nettoyage ethnique était le plus violent et le plus cruel, 1947-1949. Cela sous l'autorité d'un Ben Gourion qui nous paraissait comme le plus aimable des hommes.

Quand les volontaires des pays limitrophes, mal armés et mal dirigés, sont venus en fin 1948 secourir les Palestiniens dont on détruisait les villages, ce même futur premier ministre dénonçait ce qu'il présentait comme un deuxième holocauste. Et les habitants du monde entier avaient trop honte de ce que les nazis avaient fait aux Juifs pour admettre cette nouvelle abomination. La réalité était que les Juifs, dans leur nouveau pays, étaient aussi cruels que leurs précédents persécuteurs.

En fait, ils organisaient la suppression de milliers de villages et forçaient les habitants à fuir en Jordanie, au Liban, en Syrie et en Égypte. L'aviation faisait exploser des maisons habitées, souvent pendant la nuit. Les habitants fuyaient. L'armée regroupait ces fuyards et les alignait sur la place. Un officier cagoulé désignait les « hommes de 10 à 50 ans » souvent choisis préalablement par les services de renseignement, et elle les abattait aussitôt, pour ensuite se ruer dans les maisons encore debout pour voler tout ce qui pouvait l'être. De plus les soldats arrêtaient les « troupeaux de fuyards », souvent des femmes, arrachaient leurs bijoux et volaient tout ce qu'elles emportaient de valable.

Puis les soldats plaçaient des mines pour éviter le retour des propriétaires. Ils rasaient le village. Ensuite venait la plantation d'une forêt et l'État se félicitait de vaincre le désert en apportant de la verdure... et des fleurs. Un livre intitulé « Le nettoyage ethnique de la Palestine » a été écrit au début de ce siècle par le professeur Ilan Pappé. Il est édité par « La Fabrique ». Construit sur la base des archives de la Haganah, il énumère ces carnages, ces viols, ces accaparements des richesses, ces destructions en mentionnant avec une précision d'horloger les villages effacés, les dates et le nom des officiers qui ont conduit cet horrible accaparement d'un pays riche et prospère... pas un désert.

La détermination et l'intelligence, mais aussi la fourberie de ceux qui ont conduit cette abomination sont remarquables. Avec le recul il est intéressant de noter que ce sont les autorités israéliennes qui ont refusé à l'institution de l'ONU appelée OIR de s'occuper de tous ces réfugiés palestiniens parce que c'était elle qui s'était occupée des réfugiés juifs après 1945. À cause de ce refus, il a donc fallu créer l'UNRWA... Une partie des Palestiniens sont restés pour diverses raisons. Quelques villages ont été sauvés. Et cette population grandit plus vite que la population juive. Va-t-il falloir tuer et encore tuer comme à Gaza pour garder le contrôle du pays en mains juives ?

Je répète que la faiblesse de nos démocraties vient essentiellement de ce qu'elles sont conduites par des menteurs. Et l'exemple d'Israël en est l'illustration. Le seul pays du Moyen-Orient à être une démocratie, c'est bien Israël. Le seul pays du Moyen-Orient à dire oui à la partition de la Palestine en deux états était bien encore Israël... qui n'en voulait pas. Ben Gourion et le roi Abdallah avaient convenu secrètement que la Cisjordanie ferait partie de la Jordanie. Cela a paralysé ce pays qui se réjouissait de se voir agrandi à l'est du Jourdain.

À notre époque, le seul pays qui ne veut pas entendre parler des deux états est précisément Israël. Tous les pays du monde proposent de respecter ce qui a été décidé en 1947. Même les États-Unis le prétendent. Mais lorsque cette proposition a été votée au Conseil de sécurité, ils ont voté contre (droit de veto). On dit oui pour la galerie et on vote non.

Pierre Aguet, Vevey

L'article d'origine étant plus long que ci-dessus, son complément se trouve sur notre site web: www.journal-lessor.ch/aguets

OÙ EST L'ESPOIR?

Jean Ziegler, Éditions du Seuil, 2024

Dans son dernier livre, Jean Ziegler dresse la liste des catastrophes qui ravagent aujourd'hui la planète et énumère quelques solutions qu'il faudrait mettre en œuvre pour en finir avec elles. En 200 pages, il dénonce l'ordre cannibale qui domine le monde actuel et s'en prend à un système néolibéral qui privilégie l'appât du gain plutôt que l'intérêt général.

Jean Ziegler rappelle que la planète regorge de richesses et qu'elle pourrait nourrir 12 milliards d'êtres humains. Or, l'alimentation n'est pas répartie en fonction des besoins mais du pouvoir d'achat des consommateurs. Résultat: des millions d'hommes, de femmes et d'enfants meurent de faim. Ce massacre quotidien n'est pas une fatalité: un enfant qui meure de faim est assassiné. La faim pourrait être éradiquée moyennant quelques réformes concrètes inspirées par la volonté politique.

L'auteur s'en prend aussi avec virulence au fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies. Cette institution n'a pas été capable de résoudre le problème des guerres actuelles. Au sujet de l'Ukraine, elle est totalement absente: aucune des mesures qu'elle devait prendre n'a été engagée et aucun corridor humanitaire n'a été aménagé. L'ONU est paralysée par le droit de veto que les Etats-Unis et la Russie utilisent fréquemment. Celui-ci doit être aboli, préalable à la renaissance des Nations Unies.

Et le droit d'asile? L'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme dit: «*Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays*». Bien que ce texte ait été approuvé par les 193 membres de l'ONU, il n'est pas appliqué et les êtres humains qui fuient la violence et la guerre sont refoulés en Europe, vivent dans des conditions effroyables (à Lesbos par exemple) ou se noient dans la Méditerranée.

Jean Ziegler parle aussi de l'aliénation, du refus de la justice sociale et des inégalités. Son livre, bien documenté, mériterait d'être lu et surtout médité car, tous ensemble, nous pouvons mettre un terme à l'ordre cannibale du monde. Ce qui manque aujourd'hui, c'est la volonté collective.

Rémy Cosandey, La Chaux-de-Fonds

UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'ÉGALITÉ

Thomas Piketty Éditions POINTS, 2023

Le directeur d'étude à l'École des Hautes études en science sociales de Paris, Thomas Piketty, était invité par le Prix Nobel Jacques Dubochet à s'exprimer à l'UNIL le 3 octobre. La presse n'en a pas parlé et pourtant ses livres de 1000 pages sont vendus à 2,5 millions d'exemplaires et traduits en 40 langues. Une référence mondiale. Il a dit des vérités que j'ai défendues dans mes livres et dans mes articles. Cela m'a fait infiniment plaisir qu'une telle sommité internationale souligne des choses qui me tiennent particulièrement à cœur: — Détenir un patrimoine apporte plus à son détenteur qu'une petite ou grande fortune. Il lui permet une importante liberté que n'a pas celui qui doit accepter n'importe quel travail à n'importe quel salaire. — Il est préférable de prélever un impôt sur la fortune plutôt que d'attendre le passage d'un patrimoine à la génération suivante pour prélever un impôt sur les successions. — Cependant, pour les importantes fortunes qui dépassent les dizaines de millions il convient de faire de très hauts prélèvements. Elles ne sont pas attachées qu'à une seule entreprise. Cela peut freiner ce phénomène observé depuis les années nonante où les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus nombreux. — La presse devrait être prise en charge par les états démocratiques pour assurer la diversité des points de vue. En mains des seuls milliardaires, elle flétrit et perd son rôle indispensable en démocratie, laquelle doit déjà se protéger des fausses nouvelles. — Il faut copier les pays scandinaves et l'Allemagne. Ils obligent les grandes entreprises à faire participer aux travaux de leurs conseils d'administration, une moitié de membres élus par le personnel. Ainsi, les bénéfices produits ne sont pas distribués qu'aux seuls actionnaires. — Il faut absolument revenir à ce qui se faisait dans toutes nos démocraties de 1945 à 1982, soit prévoir des prélèvements sur les importants revenus annuels avec une progression qui va jusqu'à 82 %. C'est ce qui a permis les trente glorieuses. Les États pouvaient assumer leurs responsabilités sans que les Rockefeller ou les Blocher ne puissent pas développer leurs formidables fortunes.

Dans cet ouvrage, Thomas Piketty affirme que l'Europe est devenue plus égalitaire au cours du vingtième siècle mais que les choses se sont péjorées depuis les années 80. Reagan a diminué de moitié les prélèvements fiscaux pour relancer l'économie américaine et c'est exactement le contraire qui s'est produit. Aujourd'hui 10% des plus riches détiennent 60% du patrimoine et les 50% des plus pauvres seulement 5%. Les 40% intermédiaires représentent la classe moyenne qui s'effrite. Il souligne aussi la grande responsabilité des plus riches dans la crise climatique. En fin de conférence, on comprend mieux pourquoi cette conférence a été ignorée par nos médias à l'exception de l'Évènement Syndical.

Pierre Aguet, Vevey

